

En 2012, baisse des mariages et des pacs en Aquitaine

Mireille Dalla-Longa

Début 2013, l'Aquitaine, toujours attractive, compte 3,3 millions d'habitants. Sa population s'accroît au rythme de 0,9 % par an depuis dix ans. En 2012, le solde naturel se réduit de plus de moitié. L'espérance de vie diminue de six mois pour les femmes et de deux mois pour les hommes. Le nombre de mariages continue de décroître et le pacte civil de solidarité (pacs) séduit moins. L'âge à la maternité recule et les femmes d'au moins 35 ans font de plus en plus d'enfants.

■ 3,3 millions d'Aquitains début 2013

Au 1^{er} janvier 2013, l'Aquitaine compte 3 303 000 habitants selon les dernières estimations provisoires de population. Son caractère attractif ne se dément pas. L'accroissement de sa population repose à 90 % sur le solde migratoire alors que pour la France métropolitaine, il dépend à 70 % du solde naturel.

Depuis dix ans, la région affiche un taux de croissance annuel moyen de 0,9 %, supérieur à celui de la France métropolitaine (+ 0,6 %). (*figure 1*)

1 *Un taux de croissance annuel moyen régional toujours proche de 1 %*

	Population au 1 ^{er} janvier		Taux de croissance annuel moyen 2003-2013 (%)		
	2003	2013 (p)	Total	Dû au solde naturel	Dû au solde migratoire
Aquitaine.	3 023 922	3 303 392	0,89	0,10	0,79
France métropolitaine. .	60 101 841	63 659 608	0,58	0,41	0,17

Évolution de la population 2003-2013

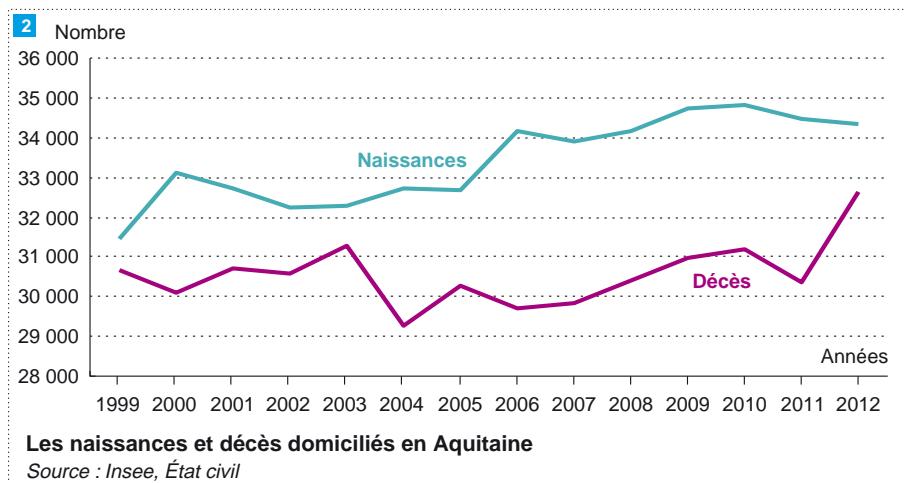
(p) résultats provisoires

Sources : Insee, Recensements de la population, Estimations de population, État civil

■ Le solde naturel se réduit

Le solde naturel, autour des 4 000 depuis 2006, diminue de plus de la moitié en 2012 (*figure 2*). En effet, si le nombre de naissances reste stable autour de 34 000, le nombre de décès augmente de 7 %. Ce dernier s'établit à plus de 32 600, constituant un pic jamais atteint au cours des quatre dernières décennies. Conséquence d'une vague de froid exceptionnelle au mois de février 2012 et d'une épidémie de grippe qui s'est prolongée en mars, le nombre de décès est particulièrement élevé sur ces deux mois. Selon les données provisoires, le solde naturel diminuerait encore en 2013, résultat d'une légère baisse de la natalité et d'une quasi-stabilité de la mortalité.

L'excédent naturel s'est réduit de plus de la moitié en 2012

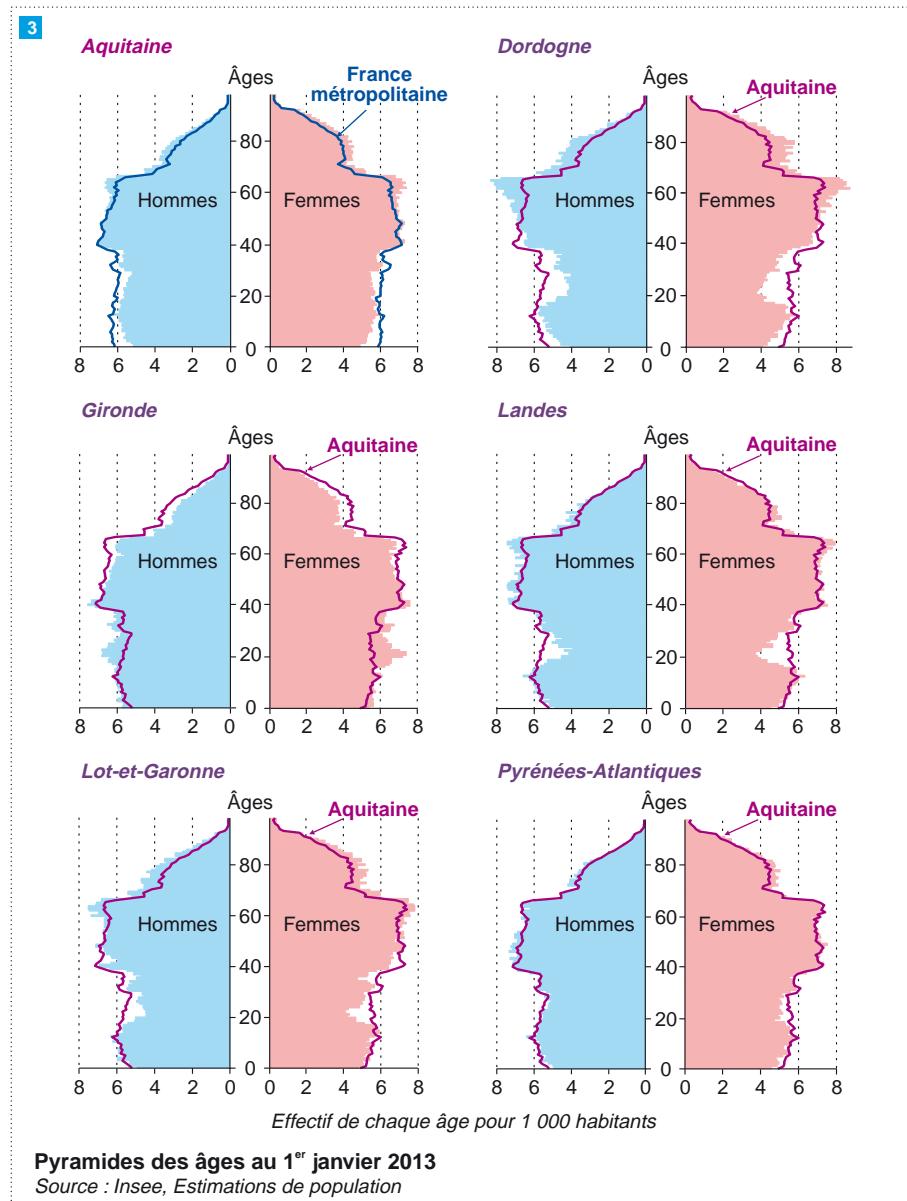


■ L'espérance de vie des femmes diminue de 6 mois

En Aquitaine, en 2012, en lien avec la forte hausse des décès, l'espérance de vie à la naissance diminue de deux mois pour les hommes et de six mois pour les femmes par rapport à celle de 2011. Il faut remonter à l'année 1985 pour retrouver un recul de l'espérance de vie des femmes aussi important.

L'espérance de vie à la naissance descend ainsi à 78,8 ans pour les hommes et à 85,1 ans pour les femmes. Au niveau national, l'espérance de vie à la naissance des hommes gagne un mois tandis que celle des femmes en perd un. L'espérance de vie des Aquitains reste cependant plus élevée que celle des Métropolitains, de quatre mois pour les hommes et de deux mois pour les femmes. En dix ans, l'espérance de vie a augmenté de 2 ans et 8 mois pour les Aquitains et 1 an et 8 mois pour les Aquitaines. En trente ans, c'est nettement plus, soit un gain respectif de 7 ans et 2 mois et de 5 ans et 7 mois.

La part des personnes âgées ne cesse de s'accroître, d'autant plus que les "babyboomers" des premières générations nombreuses de l'après-guerre sont déjà sexagénaires (*figure 3*). Au 1^{er} janvier 2013, 27 % des Aquitains sont âgés d'au moins 60 ans et 11 % d'au moins 75 ans, contre respectivement 24 % et 9 % dix ans auparavant. L'âge moyen des Aquitains s'élève à 42,2 ans, il augmente de 1,4 an en dix ans. Sur les dernières décennies, l'âge moyen gagne à peu près un an tous les sept ans.



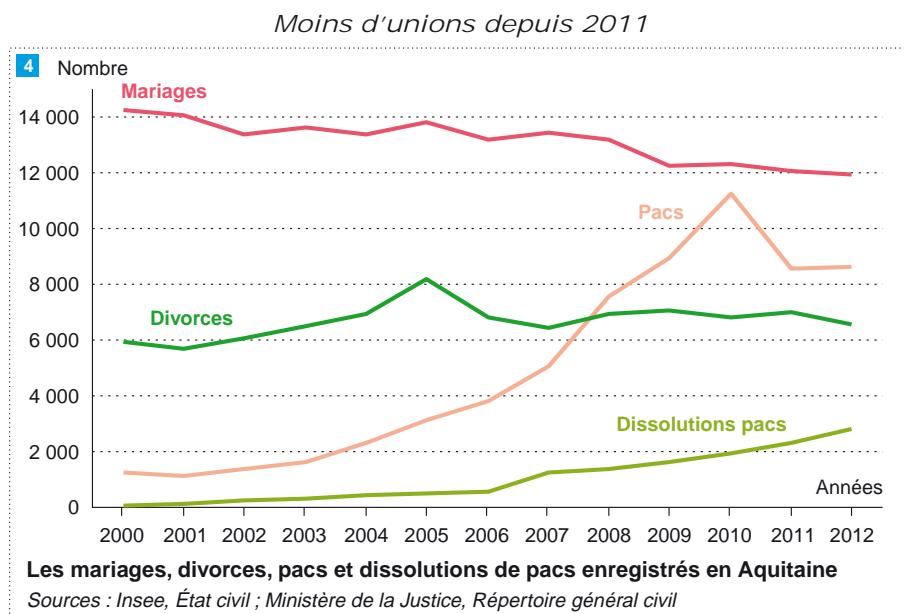
■ Mariages et pacs en baisse

Le mariage s'inscrit dans une tendance à la baisse depuis plusieurs années (*figure 4*). En 2012, les mariages d'Aquitaine célèbrent moins de 12 000 unions, soit une baisse d'à peine 1 % par rapport à l'année précédente. Parmi ces mariages, 11 % sont mixtes, c'est-à-dire un mariage dans lequel l'époux ou l'épouse est de nationalité étrangère, et 2 % scellent l'union de deux personnes de nationalité étrangère. Dans plus des deux tiers des mariages, les époux convolent pour la première fois. Dans un mariage sur cinq, il s'agit du remariage d'un divorcé ou d'une divorcée, et dans un sur dix, les deux conjoints étaient auparavant divorcés. Enfin, environ 330 veufs ou veuves passent à nouveau devant le maire. Le taux brut de nuptialité aquitain s'établit à 3,6 mariages pour 1 000 habitants en 2012. Il tend à la baisse, il était à 4,5 dix ans auparavant.

Jusqu'en 2010, le nombre de pactes civils de solidarité (pacs) progresse constamment en Aquitaine. En 2011, il diminue d'un quart, probablement en raison des changements de la fiscalité, et se stabilise en 2012

autour des 8 600. Ce chiffre tient compte des pacs enregistrés par les notaires, habilités à les établir depuis avril 2011. Cependant la part des pacs conclus auprès des greffes des tribunaux demeure la plus importante, seuls 12 % des pacs sont signés chez les notaires. Les personnes qui se pacsent dans une étude de notaire sont âgées en moyenne de plus de 40 ans alors que celles qui le font dans un greffe de tribunal ont entre 30 et 40 ans. Plus on est âgé, plus on a de chance de posséder un patrimoine pour lequel un notaire peut conseiller sur le régime de biens à choisir.

Les contrats entre personnes de même sexe restent minoritaires : 2,1 % des pacs contractés entre deux hommes et 2,2 % entre deux femmes. Ces proportions tendent à diminuer, elles étaient respectivement de 4 % et 2,7 % en 2007.



■ Quatre mariages, trois pacs et deux divorces

Si un divorce met toujours un terme à un mariage, la dissolution d'un pacs ne signe pas forcément une rupture. En 2012, dans la région, 2 820 pacs ont été dissous, dont près de quatre sur dix (38 %) pour raison de mariage. Le pacs a duré en moyenne trois ans chez ceux qui ont décidé de se marier.

En 2012, environ 6 600 divorces ont été prononcés en Aquitaine, soit 6 % de moins que l'année précédente. Dans plus d'un cas sur deux, les époux ont divorcé par consentement mutuel. Au cours de la dernière décennie, entre 6 000 et 7 000 couples ont mis fin à leur mariage chaque année, sauf en 2005, année de mise en œuvre de la procédure de divorce par consentement mutuel, où le nombre a atteint un pic à 8 200. En 2012, quand quatre couples se marient, près de trois se pacsent et plus de deux divorcent.

■ Une fécondité à 1,8 enfant par femme

En Aquitaine, le nombre moyen d'enfants par femme reste, en 2012, inférieur à celui de la métropole : 1,81 contre 2,00. Il se maintient toutefois à un niveau plus élevé que celui observé dix ans auparavant (1,68), mais demeure éloigné du seuil du renouvellement des générations (2,1 enfants par femme). Avec le recul de l'âge à la maternité, les femmes de 35 à 49 ans font de plus en plus d'enfants : 37 enfants pour 100 femmes de cet âge en 2012, contre 28 dix ans auparavant et 16, il y a une trentaine d'années. L'âge moyen à la maternité s'achemine vers les 31 ans alors qu'il était de 26 ans au milieu des années soixante-dix.

Pour en savoir plus

Populations légales d'Aquitaine : 3 254 233 habitants au 1^{er} janvier 2011

Aquitaine e-dossiers n° 1 - janvier 2014

Un Aquitain sur quatre est grand-père ou grand-mère

Aquitaine e-publications n° 11 - octobre 2013

Bilan démographique 2013 - Trois mariages pour deux Pacs

Insee Première n° 1482 - janvier 2014

Pyramides des âges interactives

www.insee.fr - Rubrique Publications et services - Animations interactives et vidéos

www.insee.fr

Rubrique Thèmes - Population

Rubrique Définitions et méthodes - Définitions

(Version imprimable de : http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=4&ref_id=20756)